

OUVRIÈRE OU OUVRIER CERTIFIÉ D'ENTRETIEN POSTE RÉGULIER À TEMPS PLEIN (100 %)

Le Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands (CSSVT) dessert une population de 88 500 personnes qui habitent un vaste territoire situé à l'extrémité ouest de la Montérégie. Il dispense des services éducatifs à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. Il emploie plus de 1 900 personnes réparties dans 34 écoles et centres, leurs points de service et un centre administratif. Son budget annuel approche 125 M\$. Il assure au sein de sa communauté la promotion des valeurs de bienveillance, de collaboration, de confiance et de courage. Il partage une vision avec sa communauté scolaire dont les artisans tissent des liens forts et ont un but commun : accroître la réussite et développer le plein potentiel de chaque élève, jeune ou adulte. Il s'est de plus inscrit, avec l'adoption de son Plan d'engagement vers la réussite en 2018, dans une démarche d'amélioration continue dans l'ensemble de ses sphères d'activité.

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment.

Attributions caractéristiques

La personne salariée de cette classe d'emplois exerce ordinairement son activité dans des endroits où il ne serait ni pratique ni nécessaire de faire appel, de façon continue, à du personnel de soutien manuel spécialisé; elle peut également s'occuper de l'entretien préventif de l'équipement; elle effectue des travaux d'entretien général tels que la réparation ou la réfection de bâtiments et d'installations mécaniques simples et elle peut s'occupe des installations sanitaires.

Elle est parfois appelée à coordonner des travaux effectués par des ouvrières ou ouvriers moins expérimentés ou non spécialisés.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Qualifications requises

Scolarité ou certificat de qualification et expérience

Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles dans une des spécialités du bâtiment appropriées à la classe d'emplois ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation reconnue par l'autorité compétente, et avoir huit (8) années d'expérience pertinente.

ou

Posséder une qualification officielle équivalente, appropriée à la classe d'emplois et délivrée par un organisme reconnu et avoir en plus quatre (4) années d'expérience pertinente. Dans le cas où cette qualification requiert moins de quatre (4) périodes d'apprentissage, avoir en plus une (1) année d'expérience pertinente pour compenser chaque période manquante.

Exigences

- Avoir un permis de conduire valide (classe 5) et posséder un véhicule approprié pour le transport d'équipement, d'outillage et de matériaux de construction ;
- Accorder une très grande importance aux règles de santé et sécurité ;
- Avoir le souci du détail.

Statut d'emploi

Poste régulier à temps plein (100 %)

Date d'entrée en fonction

À déterminer

Horaire de travail

38,75 heures/semaine, du lundi au vendredi
De 7 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 15

(Suite page 2)

Lieu de travail et supérieure immédiate

Services des ressources matérielles
Mme Marie-Ève Beaulieu, régisseuse à l'entretien

Rémunération

Le salaire horaire est de 23,87 \$
(Échelle datant de 2019 devant être majorée sous peu)

4 semaines de vacances par année; régime de retraite à prestations déterminées et programme d'assurances collectives; 17 fériés par année

Période d'affichage

Du 13 au 27 octobre 2021, 16 h

Toute personne intéressée est priée de soumettre sa candidature, incluant une lettre de motivation ainsi qu'un curriculum vitae, auprès des :

Services des ressources humaines
Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands
630, rue Ellice, Beauharnois (Québec) J6N 3S1
Courriel : humaines@csvt.qc.ca
Télécopieur : 450 225-0848

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues.

Site Internet : www.csvt.qc.ca

Le Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent être assistées pour le processus de présélection ou de sélection.